

Envoyé en préfecture le 04/04/2023 Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID: 062-256200742-20230329-DELIB20230312-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 29 MARS 2023

Convocation adressée aux délégués le :

23 mars 2023

Délégués :

En exercice: 49

Présents: 29

Votants: 45

Délibération mise en ligne

le:

4 avril 2023

Délibération certifiée exécutoire le :

4 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le 23 mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents: M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, Mme Véronique DERANSY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Nicolas FRANCKE, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET BACQUET, Mme Christine STIEVENARD.

<u>Etaient excusés</u>: M. Kévin DEGREAUX, M. Dominique DELECOURT, M. Patrice FRERE, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration: Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Monsieur Jean-Marie DOUVRY à Monsieur Philippe DRUMEZ, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe BOULERT, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Madame Anne-Sophie DUBOIS à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Monsieur Alain DE CARRION à Madame Leslie DZIURLA, Monsieur Jérôme DEMULIER à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Frédéric WALLET, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Monique ZARABSKI à Monsieur Patrick PIQUET BACQUET, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET BACQUET

12 -

ECLAIRAGE PUBLIC:
TRAVAUX DE
RENOVATION ET
DEMANDES DE
SUBVENTIONS

Le SIZIAF en tant qu'aménageur et gestionnaire du Parc des industries Artois-Flandres a créé un réseau d'éclairage public couvrant l'intégralité des voiries du Parc des industries. Le SIZIAF assure la gestion et l'entretien de ce réseau avec un marché d'entretien dédié. L'éclairage public du Parc est composé de 571 points lumineux. Il a consommé 251 656 Kwh en 2021 ce qui représente un coût énergétique annuel de 40 067 euros.

L'éclairage public a fait l'objet d'une rénovation complète en 2006 qui a permis de renouveler un parc matériel vieillissant et peu qualitatif par des candélabres modernes, aux couleurs de la charte graphique du SIZIAF, et équipés de lanternes Sodium Haute Pression (SHP) plus économes. Cette rénovation comprenait également la mise en place de variateurs d'intensité dans les armoires d'éclairage permettant d'abaisser l'intensité

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID: 062-256200742-20230329-DELIB20230312-DE

lumineuse de moitié au cœur de la nuit. La rénovation de 2006 avait permis d'économiser environ 45% d'énergie par rapport à la situation antérieure.

Depuis 2018 le SIZIAF a décidé d'équiper de lanternes LED les nouvelles voiries du Parc et de tester et valider la mise en place de détection de présence sur les dernières voiries créées, permettant de réduire encore plus les consommations énergétiques en paramétrant un mode veille à très faible intensité et une montée en charge lorsqu'un véhicule ou un piéton est détecté.

Cette évolution technologique de l'éclairage public équipant les nouvelles voiries permet de minimiser les consommations énergétiques mais également préserver la biodiversité en réduisant les nuisances lumineuses.

Un diagnostic des installations a été réalisé fin 2022 par le titulaire du marché d'entretien ainsi qu'une étude pour le relamping LED de l'Avenue de Londres avec mise en place d'une détection de présence. Cette étude a confirmé l'état vieillissant du matériel installé en 2006 et un potentiel d'économie d'énergie de plus de 80% en renouvelant le matériel.

Considérant que le matériel installé en 2006 est maintenant vieillissant et consommateur d'énergie,

Considérant que le coût de l'énergie pour l'éclairage public est en forte augmentation en 2023,

Considérant que la rénovation des lanternes SHP par des lanternes LED avec généralisation de la détection de présence permettrait des économies d'énergies de l'ordre de 80% par rapport à la situation actuelle,

Considérant la possibilité de solliciter des subventions auprès de la FDE62 et auprès de l'Etat dans le cadre du fonds vert pouvant aller jusqu'à 80% du coût des travaux,

Considérant qu'il convient de se faire accompagner par une maîtrise d'œuvre pour étudier l'opération de rénovation et suivre les travaux,

Vu le bilan prévisionnel de cette opération :

DEPENSES	€ H.T.
Etude MOE	50 000
Travaux	650 000
TOTAL DEPENSES	700 000
RECETTES	€ H.T.
Subvention FDE 62	95 000
Subvention Fonds Vert	465 000
Fonds propres SIZIAF	140 000
TOTAL RECETTES	700 000

Considérant que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise ou le groupement présentant la meilleure offre ainsi que les éventuels avenants
- **Autorise** le Président à déposer une demande de subvention auprès de la FDE62 et auprès de l'Etat dans le cadre du dispositif fonds vert

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

